



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 11 mars 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au cours du week-end du 9 au 10 mars 2024, 77 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 12 pour usage de téléphone au volant, 18 pour vitesse excessive entre 20 et 50 km/h, 1 pour vitesse excessive de plus de 50km/h, 6 pour conduite sous produits stupéfiants, 13 pour défaut de la ceinture de sécurité et 2 pour non port du casque.

En zone police, 21 automobilistes sur 67 contrôlés ont été verbalisés notamment : 1 pour non présentation d'attestation d'assurance, 2 pour non respect de la signalisation, 2 pour défaut de la ceinture de sécurité, 2 pour usages de téléphone portable, 13 pour vitres teintées, 1 pour la plaque d'immatriculation illisible, 1 conduite malgré une mesure d'immobilisation.

Au 3 mars 2024, 9 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.